

**Commune de Val d'Anast**  
**Procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 7 octobre 2019 à 20 heures**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL			
Séance du <b>7 OCTOBRE 2019</b>	L'an deux mil dix-neuf, le sept octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Val d'Anast, s'est réuni salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel CHIRON, Maire, après avoir été convoqué le 30 septembre deux mil dix-neuf, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.		
	Membres en exercice : 31	Présents : 26	Votants : 30
Présents	F. ADAM, C. AISSAOUI, M. ALIAGA, B. AMICE, T. CAROFF, A. CHAUVIN, V. CHEVAL, M. CHIRON, C. CLOTEAUX, P. CORVOISIER, M. EDET, S. GUILLOUCHE, R. JUTEL, L. LECLAIRE, P. LETOURNEL, Y. LIGER, D. MENAND, C. MICHEL, B. PAUMIER, P-Y. REBOUX, J-M. RELEXANS, E. RENAI, R-P. SALMON, M. SOULAIN, F. THOMAS, A-M. WESTER.		
Absents	M. DANIEL.		
Absents excusés	<i>Pouvoirs</i> : C. CORVOISIER à M. CHIRON, G. EDET à L. LECLAIRE, S. FEVRIER à A-M. WESTER, J-C. TROCHET à P-Y. REBOUX ;		
Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T - nomination d'un secrétaire de séance : C. AISSAOUI.			

➤ *Le conseil municipal accueille un nouveau membre : Monsieur Arnaud Chauvin.*

*Le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2019 au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité.*

**AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES**

*Autres domaines de compétences des communes*

**N° 19-144 – SDE35 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018**

Dominique Menand, adjoint, présente le rapport d'activités 2018 du SDE 35 et précise les travaux réalisés sur la commune.

➤ *Florence Adam demande quel est le montant de la contribution financière du SDE en faveur de la commune.*

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

**AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES**

*Autres domaines de compétences des communes*

**N° 19-145 – SMICTOM DES PAYS DE VILAINE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018**

Véronique Cheval, déléguée au Smictom, présente le rapport d'activités 2018 du Smictom des Pays de Vilaine.

➤ *Philippe Letournel souligne le volume de déchets verts déposés en déchetterie et le discours trop indulgent du Smictom à ce sujet.*

➤ *Pierre-Yves Reboux informe de la généralisation en 2020 des badges d'accès aux déchetteries afin d'assurer un suivi des flux et des volumes.*

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

*Intercommunalité*

**N° 19-146 – DISSOLUTION DU SIGEP DE GUER**

Le SIGEP (Syndicat Intercommunal pour la Gestion et l'Exploitation de la Piscine) de Guer a pour objet de permettre aux enfants des écoles des communes membres l'apprentissage et la pratique de la natation. Il regroupe à ce jour 11 communes du Morbihan et 11 communes d'Ille-et-Vilaine (Baulon, Bovel, Comblessac, La Chapelle-Bouëxic, Lassy, Les Brûlais, Maxent, Mernel, Paimpont, St Séglin et Val d'Anast).

Dans le cadre des dispositions de la loi NOTRe, la compétence sport « piscine » est désormais exercée par la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande Communauté. C'est pourquoi, le comité du SIGEP a décidé, par délibération du 27 février dernier, le principe de sa dissolution au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Cette dissolution vaut transfert de compétence à la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Par délibération du 25 mars 2019, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la dissolution du SIGEP de Guer.  
Par courrier du 12 juillet, de l'Oust à Brocéliande Communauté a fait savoir aux communes membres du SIGEP que des factures de chauffage émises par la commune de Guer depuis 2016 n'ont pas été acquittées. Le montant total des impayés s'élève à 112 646,53 €.

Compte tenu de ces éléments financiers, le comité du SIGEP s'est réuni le 17 septembre et s'est prononcé pour un arrêt de la procédure de sa dissolution, dans l'attente d'une solution quant au paiement des factures restant dues.

La part de complément de participation pour Val d'Anast est estimée à 12 237,51 €, auxquels s'ajoutent les factures de chauffage des troisième et quatrième trimestres 2019 estimées à 3 700, 78 €.

➤ *Monsieur Le Maire exprime son désaccord quant au paiement en l'état de ces arriérés de factures.*

➤ *Jean-Michel Relexans souhaite que la commune ne reste pas inactive face à ce problème.*

➤ *Pierre-Yves Reboux propose d'alerter la préfecture.*

➤ *Florence Adam et Philippe Letournel pensent qu'un courrier commun à plusieurs maires serait plus efficient.*

**A l'unanimité, le conseil municipal décide d'abroger sa délibération 19-44 relative à la dissolution du SIGEP de Guer.**

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

### *Désignation de représentants*

---

#### **N° 19-147 – CONGRÈS DES MAIRES : MANDAT SPÉCIAL**

Le congrès des maires se tiendra du 19 au 21 novembre 2019 à Paris.

Il est proposé que deux représentants de la commune puissent y participer durant deux jours. A cet effet, la commune prend en charge l'inscription au congrès, le transport par TGV aller-retour, la restauration sur place et une nuit d'hôtel.

#### **A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **Donne mandat spécial à Carine Michel et Jean-Michel Relexans, membres du conseil municipal, afin de participer au congrès des maires à Paris sur deux jours, les 19 et 20 novembre 2019 ;**
- **Autorise la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial : inscription au congrès, transport par TGV aller-retour, restauration sur place et une nuit d'hôtel.**

## **AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES**

### *Autres domaines de compétences des communes*

---

#### **N° 19-148 – ADHÉSION AUX CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES PROPOSÉS PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'ILLE-ET-VILAINE**

Par délibération du 26 janvier 2015, le conseil municipal a mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine (Cdg35) pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires, en application des textes régissant :

- le statut des agents,
- les contrats souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités territoriales et établissement territoriaux,
- la commande publique en matière d'assurance (obligation d'une mise en concurrence périodique).

Les contrats en vigueur arrivant à échéance le 31 décembre 2019, le Cdg 35 a lancé une nouvelle consultation pour le compte de 417 collectivités. A l'issue de cette consultation à laquelle ont répondu 3 candidats, l'offre de CNP et de son courtier SOFAXIS a été retenue pour une durée de 4 ans et un engagement de taux fermes sur 2 ans. De nouveaux contrats sont proposés pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le conseil municipal est invité à souscrire aux contrats proposés par le Cdg 35 et à choisir les risques à couvrir.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment l'article 26,

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités territoriales et établissement territoriaux,

**A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition suivante :**

**Article 1 – Durée** - La durée des contrats sera de 4 ans (date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

**Article 2 - Contrat CNRACL pour les agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L.**

- Risques garantis :
  - Décès : 0.15%
  - Accident de service + maladie imputable au service, sans franchise 3.05 %
  - Longue maladie + longue durée sans franchise : 1.30%
  - Incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office pour maladie, invalidité temporaire), avec franchise, 15 jours : 0.95 %
- Nombre d'agents : 27

**Article 3 - Contrat IRCANTEC pour les agents titulaires ou stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. et agents non-titulaires**

- Risques garantis :
  - Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours fermes par arrêt
  - Grave maladie
  - Maternité
  - Adoption
  - Paternité
  - Accident du travail, maladie professionnelle
- Conditions : 0.06% de la base d'assurance. - Nombre d'agents : 12

**Article 4 - Signature des contrats** : Monsieur le Maire est autorisé à signer les contrats en résultant.

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

*Délégations de fonctions*

**N° 19-149 – DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS : PRÉPARATION, PASSATION, EXÉCUTION ET RÈGLEMENT DE MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

Décisions du Maire du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2019			
Budget	Tiers	Objet	Montant TTC
Assainis Campel	SAUR	Prestation de service assainissement - 1er semestre 2019	3 286.24 €
Commune - Investissement	ELAN CITE	Acquisition 2 radars pédagogiques	5 239.80 €
	FROID DANIEL	Lave-vaisselle & four mixte - salle de Campel	13 576.80 €
	LABEL TABLE	Armoire froide cantine	2 043.60 €
	LABEL TABLE	Chariot de service & socle rouleuse salle du Rotz	731.64 €
	MICRO-C	2 Ordinateurs Toshiba R50-E-127 - Cousteau	1 273.20 €
	QUARTA	Plan topo anciens bâtiments pour "Nouveaux équipements sportifs"	2 277.20 €
	QUARTA	Plan topo complexe Calypso pour "Nouveaux équipements sportifs"	4 170.00 €
	QUARTA	Division parcellaire pour "Résidence des jardins de Paris" (vente Néotoa)	1 158.00 €
	SABOT FENIOUX	Frais acquisition terrain bâti "rue des chênes" AB 407 & YL 151	3 113.32 €
	SDE 35	Réhabilitation - Extension éclairage public - rue des chênes	4 778.49 €
SEGILOG	Douchette pointage cantine	984.00 €	
VEDIF COLLECTIV	Chariot, tabouret & guéridon salle du Rotz	4 235.16 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>			<b>43 581.21 €</b>
Budget	Tiers	Objet	Montant TTC

Commune - Fonctionnement	ATLANTIQUE BOISSONS	Tour de Bretagne féminin & manifestation à Campel	1 051.93 €
	AVOCAT AZINCOURT	Honoraires maison médicale	960.00 €
	AVOCAT AZINCOURT	Honoraires SARL Caractères	1 199.94 €
	BOIVIN Henri	Réception des Polonais	769.50 €
	BOURREE VOYAGES	Transport piscine janvier à juin	7 920.00 €
	BOURREE VOYAGES	Transport élèves sorties Cousteau	1 199.00 €
	BOURRELIER	Fournitures scolaires Cousteau	1 542.64 €
	BRETAGNE MATERIAUX	Fournitures divers Cousteau, Calypso & salle de musique	870.78 €
	BRUNEAU	Fournitures administratives et de bureau	257.04 €
	CAISSE EPARGNE	Frais dossier pour ligne de trésorerie commission d'engagement	1 036.66 €
	CALVEZ	Petit matériel divers ST, salle Campel & Rotz & salle de musique	1 819.38 €
	CARRIERES YVOIR	Fournitures de voirie	439.08 €
	CASTORAMA	Fourniture caissons Cousteau	297.00 €
	CETE APAVE	Vérification appareil de levage	615.30 €
	CHENU	Produits entretien divers	1 259.23 €
	CREATIONS HUFA	Fournitures scolaires Cousteau	272.00 €
	CULTURA	Fournitures scolaires Cousteau	598.20 €
	DDTM 35	Redevance d'archéologie préventive - PC maison de santé	1 257.00 €
	DISTRIVERT	Fournitures divers - Cousteau, tribunes foot & ST	736.29 €
	FORMAECO	Formation "Atelier fiscalité"	250.00 €
GAMA 29	Produits d'entretien divers Cousteau	1 595.80 €	
GARAGE BARBEL	Réparation sur Iveco, Master & poly benne	1 076.37 €	
GARAGE CITROEN	Réparation pneu Jumper & remorquage voitures	438.37 €	
GARAGE DE L'ETOILE	Entretien sur camion Iveco voirie	1 109.46 €	
GROUPE MONITEUR	Abonnement 1 an - La Gazette - 2019	309.00 €	
GROUPE PIERRE LEGOFF	Produits d'entretien divers	1 767.74 €	
Commune - Fonctionnement	GUILLAUME F.	Suivant règlement intérieur : remboursement frais service public de location vélo	212.50 €
	HINGAND P F	Frais avis d'obsèques Guéméné, Frommentoux & Paris	357.00 €
	HTTP	Spectacle pyrotechnique du 5 juillet 2019	11 500.00 €
	JOURNAUX OFFICIELS	Annonce pour fourniture de denrées alimentaires restaurant scolaire	540.00 €
	KERHERVE	Fournitures diverses - réparation remorque	517.24 €
	KERSABOIS	Travaux de débroussaillage (parcelle ZN43)	660.00 €
	L'ARDOISE GOURM.	Réception des Polonais	2 521.20 €
	L'ARLEQUIN	Manifestation forum du 7/09/2019	495.00 €
	LEGALLAIS BOUCHARD	Petit matériel divers mairie, Cousteau & ST	1 179.60 €
	LTM 35	Clés & fournitures divers salle Campel & Calypso	852.96 €

	MARTENAT B	Réparation sur Iveco	997.96 €
	MEG AGENCE	Estimation de location - maison rue des étangs	240.00 €
	MIROIRS JPL	Stylos & horloge (Jumelage Wierzbinek)	314.00 €
	NORSUD	Contrat contrôle des portails ST (+ancien ST)	699.58 €
	OELIATEC	Location Houat désherbeuse	672.00 €
	OUEST COLLECTIV	Pied pour praticable & bride de jonction - salle du Rotz	358.80 €
	OUEST FRANCE	Abonnement journal 2019 => 07/2020 - 310 exemplaires	346.00 €
	P2ID	Bons de commande & panneau Cousteau	886.80 €
	PAPETERIES D'ARVOR	Fournitures scolaires	917.12 €
	PARTEDIS	Fourniture pour réparation dans chaufferie salle de Campel	1 037.26 €
	PRESSING INTER	Nettoyage des couettes Cousteau	376.20 €
	PROMOTRANS	Formation "transport routier de marchandises"	600.00 €
	QUARTA	Division parcellaires YL 25 - 104 - 110 "rue de Guer"	864.00 €
	RECYCLE OFFICE	Conteneur - box de tri	638.40 €
	ROSALOU	Maisons fleuries	530.00 €
	SABOT FENIOUX	Frais convention occupation maison "rue des chênes" AB 407 & YL 151	574.80 €
	SACEM	Droits d'auteur - Feu d'artifice du 5 juillet 2019	527.03 €
	SADEL SOCIETE	Fournitures scolaires	3 030.62 €
	SENTINEL	Vêtements de travail PM	447.50 €
	SETIN	Fournitures diverses	265.93 €
	SOFIBAC	Vêtements de travail	1 153.53 €
	SOMARCO	Fournitures administratives et de bureau	864.00 €
	SONEPAR	Fourniture travaux Cousteau, & fournitures divers	1 943.02 €
	SPECTACULAIRES	Pièce réparation pour échafaudage - EC	780.00 €
	TRISKALIA	Gravier pour aire de jeux	1 426.78 €
	URVOY FRERES	Petit matériel divers & fournitures pour remorque	288.98 €
	VAL D'ANAST MOTOCULTURE	Entretien sur petit matériel & fournitures	286.13 €
	VERALIA	Produit pour nuisibles	266.33 €
	WELKIT	Vêtements de travail PM (équipement complet)	440.63 €
		<b>Sous total fonctionnement</b>	<b>71 256.61 €</b>
	<u>Spectacles</u>	Frais divers pour - salle du Rotz	
	ASS. LE BON SCEN'ART	Spectacle du 12/10/2019	800.00 €
	LA FAMILIA	Solde - Concert "Alexis HK" du 20/09/2019	4 431.00 €
	LE GRAND S.	Spectacle du Grand Soufflet du 2 au 12/10/2019	450.00 €
	NUANCES	Banderoles & flyers spectacles divers	2 074.80 €
		<i>Sous total spectacles</i>	<i>7 755.80 €</i>
		<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>79 012.41 €</b>

Commune -  
Fonctionnement

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

**N° 19-150 – DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS : EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION DÉFINIS PAR LE CODE DE L'URBANISME (DIA)**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations :  
exercice du droit de préemption définis par le code de l'urbanisme (DIA)**

Date de réception en mairie	Identification du propriétaire	Références cadastrales du bien	Adresse du bien	Nature du bien	Superficie totale du bien en m <sup>2</sup>	Suite donnée
05/08/2019	M. et Mme BRISSET Georges et Chantal née AUBERT	YL 69	6 Rue des Cytises	Bâti sur terrain	512	Renoncement
09/08/2019	Mme DURAND Odile née MONNIER	XL 414-417-416/indivise	Impasse de la Croix Verte	Terrain	736	Renoncement
13/08/2019	Mme BOUESSEL Jeannine	AC 36	8 Rue Saint Pierre	Bâti sur terrain	565	Renoncement
20/08/2019	M. COLOMBEL Jean Claude et Mme COLOMBLE Isabelle épouse ACHILLE	048D1241 - 1341 - 574 - 575 - 577 - 567 - 568 - 578 - 566 - 1190 - 048ZL51	Route du Loutehel	Bâti sur terrain	969	Renoncement
23/08/2019	Mme RAFFEGEAU Marie-Annick	YL 171 partie Ouest	38 Avenue de l'hippodrome	Bâti sur terrain	700	Renoncement
13/09/2019	M. BURON-GRAULIER Benjamin et Mme GASTOU Anne-Sophie	AC 14	14 Rue de Campel	Bâti sur terrain	153	Renoncement
10/09/2019	M. et Mme EVEILLARD André et Catherine	048 D 440-441	202 Allée du Patronage	Bâti sur terrain	167	Renoncement

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

**Points divers**

- Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : 4 novembre et 2 décembre.
- Philippe Letournel fait un résumé de la dernière commission urbanisme et environnement consacrée à l'assainissement.
- Patrick Corvoisier fait le point sur les travaux de la maison de santé et de l'école, et évoque un projet d'aire de stockage des conteneurs à déchets au Rotz.
- Michelle Edet annonce la ½ journée citoyenne du samedi 19 octobre de 9 à 12 heures.
- Michel Aliaga informe de l'arrivée d'un kebab place du Marché.

 Le Maire,  
Michel CHIRON.